

PROJET PEDAGOGIQUE

2023-24

Bélier Luc, directeur
Billard Nathan, Journet Cindy, Casu Charlotte, animateurs permanents.



MJC-EVS
LES ABRETS EN DAUPHINÉ
un espace social et culturel



«La Tête Dans Les Etoiles»

N° d'agrément Jeunesse et Sport : 038007CL000113

Adresse : 165 Rue Jules Ferry

38490 Les Abrets en Dauphiné

Mail : alsh@mjcabrets.org

Numéro : 09.60.05.17.52

Site : www.latetedanslestoiles.biz



Sommaire :

Introduction :
1. Présentation de l'accueil de Loisirs :
a. Situation géographique et locaux :
b. Public accueilli :
c. Horaires périscolaire et centre de loisirs :
2. L'équipe pédagogique :
a. L'équipe :
b. Les objectifs :
3. Démarche et fonctionnement :
a. Inscription :
b. Facturation :
c. Nos Horaires administratifs :
d. Journée type périscolaire et centre de loisirs :
e. Communication avec les partenaires :
4. Camps :
a. Camps proposés été 2023 :
b. Journée type :
c. Objectifs :

Le projet de la MJC est bâti sur les principes de :

« L'éducation populaire qui privilégie l'épanouissement de la personne par l'accès à l'éducation et à la Culture, afin que chacun dispose de moyens d'exercer pleinement sa citoyenneté et participe à la construction d'une société plus solidaire ».

(Extrait de MJC en Rhône-Alpes, Fédération Régionale, l'Education Populaire, un projet d'avenir).

Des directives éducatives et pédagogiques sont données par le Conseil d'administration de la MJC :

1. Favoriser l'épanouissement de chaque individu dans les valeurs de mixité, de non-discrimination, de laïcité, de respect de l'autre et des règles de vie en collectivité.
2. Assurer la sécurité physique, psychologique et matérielle des enfants.
3. Développer l'autonomie et l'esprit critique de chacun.
4. Développer des liens inters-générationnels et parents-enfants.
5. La transition écologique.

Le projet pédagogique par des objectifs opérationnels et des moyens répond au projet éducatif de notre structure. A tout moment il pourra être évalué et réévalué pour lui permettre d'être en lien avec la réalité de terrain.

L'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs La tête dans les étoiles.

1. Présentation de L'accueil de Loisirs :

L'accueil de loisirs La Tête dans les étoiles fait partie intégrante de l'Association Maison des Jeunes et de la Cultures des Abrets en Dauphiné (MJC).

a. Situation géographique et locaux :

La tête dans les étoiles est située au 165 Rue Jules Ferry 38490 Les Abrets en Dauphiné.



L'accueil de loisirs et périscolaire occupe les locaux principaux de la MJC, avec sanitaire, salle de repos avec couchettes, 2 grandes salles d'activités avec des espaces aménagés, rampe d'accès pour handicapé à l'extérieur, ainsi qu'une cour ombragée et sécurisée.

Les repas sont pris à la cantine scolaire de l'école Tabarly à proximité du centre de loisirs en liaison froide (favorisant le circuit court et les aliments bio).

Durant l'été une « extension » nous est accordée par la Mairie dans les locaux de l'école maternelle des Dauphins située juste à côté de ceux de la MJC pour les enfants de moins de 6 ans. Nous avons une convention signée avec la Mairie qui nous permet d'utiliser la salle de motricité, toilettes et salle de sieste. Cette convention est aussi valable pour toutes les vacances scolaires.

Cette même convention nous autorise à utiliser la salle de sieste et la salle de motricité les mercredis et pour les vacances scolaires.

Pendant les vacances nous avons aussi la possibilité d'utiliser les gymnases situés en face de la MJC.

b. Public accueilli :

La Tête dans les étoiles accueille les enfants de 3 à 12 ans durant les temps périscolaires, mais aussi pour les mercredis et les vacances (fermeture deux semaines à Noël et les deux premières semaines du mois d'Août).

➤ **Les enfants sont répartis en 3 groupes d'âges :**

Petits : 3 à 5 ans (Accueil de enfants de moins de 3 ans si ils sont scolarisés)

Moyens : 6 à 9 ans

Grands : 9 à 12 ans

En fonction des projets et de l'organisation les groupes d'enfants peuvent être amenés à être mélangés. Cela favorisera l'entraide et rendra les grands plus responsables.

➤ **Nombre de place disponible :**

• **Accueil de loisirs et périscolaire :**

Enfant de moins de 6 ans

Vacances scolaires : 21 enfants maximum (accord PMI)

Eté : 21 enfants maximum (accord PMI de l'école maternelle les Dauphins)

Enfants de plus de 6 ans

Vacances scolaires : 34 enfants maximum.

Eté : 52 enfants maximum.

La priorité est donnée aux enfants des Abrets en Dauphiné pour le périscolaire et ceux de la Communauté de communes Vals du Dauphiné pour l'accueil de loisirs.

➤ **Accueil des enfants en situation de handicap :**

Les enfants en situation de handicap peuvent être accueillis au sein de notre structure. Un protocole d'accueil individualisé et adapté sera mis en place afin d'accueillir l'enfant dans de bonnes conditions et d'informer l'ensemble de l'équipe des conduites à tenir.

c. Horaires du périscolaire et de l'accueil de loisirs :

Les parents peuvent venir déposer/chercher l'enfant sur ses plages horaires après avoir signé la feuille d'épargement disponible sur le bureau à l'entrée de l'accueil de loisirs.

Cette feuille comporte une heure d'arrivée ou de départ et une signature de l'adulte accompagnant l'enfant.

• **Périscolaire :**

Jusqu'au 1^{er} septembre 2023 :

Matin ... de 7h00 à 8h45

Soir ... de 16h30 à 18h30

A partir du 1^{er} septembre 2023 :

Matin ... de 7h00 à 8h45

Soir ... de 16h30 à 18h30

• **Vacances scolaires et mercredis :**

Un accueil à la « carte », en journée, demi-journée avec ou sans repas de 7h30 à 18h00.

Les temps d'accueil sont :

Le matin : 7h30-9h00 / 11h30-12h00

Le repas : 12h00 / 13h30

L'après-midi : 13h30 à 14h00 et de 17h00 à 18h00

2. L'équipe pédagogique :

a. L'équipe :

L'équipe de D'animation est composée de :

Luc BELIER, Directeur de l'Accueil de Loisirs (CVL et BPJEPS ATP, DEJEPS JUDO)

Notre équipe est constituée de deux animatrices et d'un animateur permanents, tous diplômés (BAFA), Des contractuels viennent compléter les effectifs selon les besoins. Elle est constituée autour d'un projet commun et nous préparons ensemble les programmes ainsi que les mini-camps de l'été.

L'équipe d'animation présente à l'année est la suivante :

Billard Nathan (BAFA)
Journet Cindy (BAFA et stagiaire BAFD)
Casu Charlotte (BAFA)

Une équipe d'animation investie dans un projet global :

Afin d'organiser au mieux nos projets et nos activités, des réunions sont mises en place avec l'ensemble de l'équipe. Ces réunions ont des fonctions différentes.

- **Des réunions de préparation :**

L'ensemble de l'équipe d'animation se réunit 2 fois par semaine afin d'élaborer des projets d'animations et des programmes d'activités en lien avec les objectifs de la MJC-EVS et du Centre de loisirs.

- **Des réunions intermédiaires :**

Ces réunions ont lieu le mercredi durant les vacances scolaires. Elles permettent d'assurer un suivi pédagogique et organisationnel. C'est un temps d'échange avec l'ensemble de l'équipe pour répondre au mieux au projet pédagogique mais aussi aux envies et aux besoins des enfants et des parents. Elles sont réalisées avec les responsables de groupes définis en début de chaque semaine avec l'équipe d'animation.

- **Le suivi sanitaire :**

Le suivi sanitaire est assuré par l'équipe pédagogique (animateur & directeur).

Chaque groupe possède une trousse à pharmacie dans laquelle se trouve le nécessaire de soin. Il est de la responsabilité de chaque animateur de vérifier avant chaque sortie le contenu des trousse et de les réapprovisionner si nécessaire.

Des fiches sanitaires sont remplies dès l'inscription et accompagnent l'enfant tout au long de l'accueil.

Après chaque soin administré à un enfant, l'animateur soignant doit remplir le registre d'infirmerie du centre disponible dans l'armoire à pharmacie.

L'équipe technique :

Des agents techniques (société de nettoyage) sont mis à disposition par la Mairie des Abrets en Dauphiné afin d'assurer l'entretien et le nettoyage des sanitaires ainsi que des locaux 4 fois par semaine en périscolaire.

Une société de nettoyage assure le ménage lors des vacances scolaires.

d. Les objectifs pédagogiques :

<p>Favoriser l'épanouissement de chaque individu dans les valeurs de mixité, de non-discrimination, de laïcité, de respect de l'autre et des règles de vie en collectivité</p>	<ul style="list-style-type: none">• Impliquer l'enfant dans la vie du centre :<ol style="list-style-type: none">1. Affichage mural pour recueillir leurs souhaits et leurs idées.2. Laisser les enfants choisir leurs activités.3. Etablir des critères d'évaluation pour le ressenti de chaque enfant.4. Installer et aménager avec eux des espaces de vie sécurisants et adaptés pour qu'ils puissent s'approprier les lieux.• Intégrer l'enfant au sein du groupe :<ol style="list-style-type: none">1. Etablir des règles de vie avec le groupe d'enfants en fixant des limites de sécurité, en s'attachant au respect mutuel, en coopérant et en s'entraidant.2. Instaurer un climat de confiance en étant présent et en valorisant les différences de cultures et de connaissances (géographiques, nutritives, etc.)• Favoriser la mixité :<ol style="list-style-type: none">1. Dans la mesure du possible, favoriser la mixité lors des activités et la création d'équipes pour les grands jeux, les repas, etc.• Echange citoyen :<ol style="list-style-type: none">1. Mise en place d'un moment de discussion, d'information et d'échange sur des sujets en lien avec la vie citoyenne.2. Sensibiliser les enfants au tri sélectif et développement durable.
<p>Assurer la sécurité physique, psychologique et matérielle des enfants.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Garantir la sécurité affective, physique et morale des enfants :<ol style="list-style-type: none">1. Accepter les enfants comme individu à part entière et adapter son langage et sa posture.2. Adapter l'accueil et les jeux en place pour chaque enfant selon leurs difficultés ou affinités.3. Etre à l'écoute des demandes et des besoins de chacun.4. Respecter le rythme de l'enfant, Se reposer avant et après le repas et vivre des moments informels en respectant les règles de collectivité.• Garantir la sécurité lors des activités et du matériel :<ol style="list-style-type: none">1. Chaque animation doit-être adaptée à l'âge, la morphologie et la compréhension des enfants.

	<ol style="list-style-type: none"> 2. Le matériel doit-être vérifié et si besoin écarté en cas de dysfonctionnement ou de danger. 3. Les fiches sanitaires doivent suivre les enfants pour toutes les sorties du centre sans exception.
<p>Développer l'autonomie et l'esprit critique de chacun.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabiliser les enfants dans les différents temps du centre de loisirs, être capable de : <ol style="list-style-type: none"> 1. Participer à une activité du début à la fin, de la mise en place au nettoyage et du rangement. 2. Respecter les règles de vie et d'hygiène. 3. S'impliquer dans la mise en place, le service et le nettoyage des temps de restauration. • Imaginer des espaces de vie qui favorisent l'autonomie : <ol style="list-style-type: none"> 1. Proposer aux enfants des espaces en « libre-service » (coloriage, jeux de société, livre, ...). 2. Mise en place d'une musique comme signal de rangement, avant le début des activités et après les différents ateliers. • Développer l'esprit critique de chacun : <ol style="list-style-type: none"> 1. Retour sur l'activité et « Que pensez-vous de l'activité ? Comment peut-on l'améliorer ? » 2. Bilan général en fin de semaine « Que peut-on améliorer au centre ? ».
<p>Développer des liens inter-générationnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les rencontres avec : <ol style="list-style-type: none"> 1. Des bénévoles de la MJC. 2. La maison de retraite des Abrets en Dauphiné. 3. Des intervenants dans le monde du spectacle, cirque, etc... 4. De générer ou améliorer le lien parents enfants.
<p>La transition écologique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter son environnement à travers des apprentissages écologiques et développement durable. <ol style="list-style-type: none"> 1. Tri sélectif 2. Notion de nutrition, nourriture de saison équilibrée et naturelle. 3. Préparation des activités avec du matériel recyclé. 4. Sensibilisation au respect et à la découverte de la nature.

3. Démarche et fonctionnement :

a. Inscription :

L'inscription à l'accueil de loisirs est obligatoire ainsi que l'adhésion à l'association MJC-EVS (adhésion à l'année de 1^{er} septembre au 31 août).

Des dossiers d'inscriptions sont disponibles au bureau de l'équipe d'animation, à l'accueil de la MJC et sur notre site internet : www.latetedanslesetoiles.biz

Chaque dossier complet est à remettre au directeur ou aux animateurs. Des fiches d'inscription par périodes seront disponibles.

Les dossiers non complets ne seront pas pris en compte. De plus, lors des vacances scolaires les inscriptions par mail ne seront validées qu'après dépôt du règlement au centre de loisirs (soit au bureau, soit par voie postale). De plus l'enfant doit être scolarisé lors de son inscription à l'accueil de loisirs.

Les inscriptions annuelles pour le périscolaire et les mercredis sont à régler lors du dépôt du dossier.

Afin d'assurer le bon déroulement du service, les inscriptions devront avoir lieu au plus tard 10 jours avant le début de la semaine concernée. Les familles seront informées par mail, sur le site internet.

Pour les cas exceptionnels il faut prendre contact avec le directeur de l'accueil de loisirs.

b. Facturation :

Plusieurs forfaits sont proposés :

- Semaine
- A la présence

Une facture est éditée à chaque fin de mois et sera envoyé à chaque famille.

Vous pouvez régler votre facture par chèque l'ordre de la « MJC des Abrets », en espèces (à voir directement avec le directeur), chèque vacances et CESU et enfin par virement bancaire.

Deux tarifs sont en vigueur pour l'accueil de loisirs :

- Tarifs communauté de communes Vals Du Dauphiné
- Autres communes

La facturation est faite à chaque fin de mois.

A l'inscription, un devis est proposé avec le paiement total de la prestation à venir.

« LA TETE DANS LES ETOILES » GRILLE DE TARIFS PERISCOLAIRE

A LA PRESENCE

	T1	T2	T3	T4	T5
Quotient	0-350	351-600	601-900	901-1200	1201 et +
TARIFS	0,87 €	1,02 €	1,28 €	1,53 €	2,04 €

HEBDOMADAIRE

	T1	T2	T3	T4	T5
Quotient	0-350	351-600	601-900	901-1200	1201 et +
Matin	2,60 €	3,06 €	3,83 €	4,59 €	6,12 €
Soir	2,60 €	3,06 €	3,83 €	4,59 €	6,12 €
Matin + Soir	5.20 €	6.12 €	7.66 €	9.18 €	12.24 €

GRILLE DE TARIFS EXTRASCOLAIRE 2022 / 2023

Les Abrets en Dauphiné et communauté de communes du Vals du Dauphiné.

	T1	T2	T3	T4	T5
Quotient	0-350	351-600	601-900	901-1200	1201 et +
1/2 JOURNEE + REPHAS	7,80 €	8,80 €	10.10 €	11.50 €	12.50 €
1/2 JOURNEE SANS REPAS	3,50 €	4,50 €	5,80 €	7.20 €	8,20 €
JOURNEE + REPAS	11,30 €	13,30 €	15,90 €	18.70 €	20,70 €
FORFAIT 5 jours	53,00 €	62,00 €	73,50 €	86.60 €	95.80 €

Autres communes

	T1	T2	T3	T4	T5
Quotient	0-350	351-600	601-900	901-1200	1201 et +
1/2 JOURNEE REPAS	8.8 €	9,80 €	11.10 €	12,50 €	13,60 €
1/2 JOURNEE SANS REPAS	4,50 €	5,50 €	6,80 €	8,20 €	9,30 €
JOURNEE REPAS	13,30 €	15,30 €	17,90 €	20,70 €	22,90 €
FORFAIT 5 jours	62,00 €	71,00 €	82,50 €	95,80 €	105 €

c. Nos horaires administratifs :

Lundi : 17h00 - 18h00

Jeudi : 17h00 - 18h00

Mercredi : 9h00-10h00 et 16h00 -17h00

Vous avez toujours la possibilité d'appeler ou d'envoyer un mail pour tout renseignement, les animatrices sont aussi là pour répondre à vos questions.

d. Journée type périscolaire et centre de loisirs :

Le matin et le soir les parents et les enfants sont accueillis par un membre de l'équipe.

L'animateur responsable de l'accueil doit pointer les enfants lors de l'arrivée et du départ des enfants. Chaque parent signe la liste d'émargement en inscrivant l'heure d'arrivée et de départ. Les parents doivent obligatoirement accompagner leurs enfants dans le centre. Cela permet à l'équipe de faire le point avec la famille. L'horaire de fermeture de l'accueil de loisirs est 18h00.

Une majoration du tarif est mise en place = 1€ de pénalité par tranche de 15 minutes de retard.

● Périscolaire

Le MATIN (de 7h30 à 8h45) ou de (7h00 à 8h45 à partir du 1^{er} septembre 2023).

Pour le réveil en douceur des enfants, l'équipe d'animation propose différents espaces d'activités: livres, dessins, petits jeux de société, lecture de conte ...

Les enfants sont ensuite accompagnés dans leurs écoles respectives :

Les Dauphins : Ecole maternelle 8h10

Tabarly : Ecole primaire 8h20

Tazieff : Ecole primaire 8h30

LE SOIR (16h30 -18h00)

Les enfants sont pris en charge par les animateurs à la sortie des classes pour prendre leur goûter¹ au centre. Les goûters sont équilibrés et souvent réalisés par les enfants lors de l'accueil du mercredi.

Les enfants sont encouragés à prendre part à la vie collective en participant au rangement et au nettoyage. Après ce temps des ateliers sont proposés dont un libre.

¹ Goûter fourni par les familles.

- **Accueil de loisirs, mercredi après-midi et vacances scolaires :**

Le matin (7h30-9h15)

Accueil des enfants échelonné, différents ateliers proposés.

Regroupement (9h15-9h30)

Regroupement des enfants par tranche d'âge, l'appel est effectué par l'animateur référent.

Si un enfant est absent, l'animateur doit informer le directeur pour qu'il puisse contacter la famille.

Le programme de la journée est expliqué par les animateurs.

La demi-heure citoyenne ? (9h30-10h00)

Mise en place d'un échange entre les animateurs et les enfants sur un sujet défini en amont. Ces discussions traiteront de la vie citoyenne, du développement durable, de l'égalité homme femme, etc.

Activités et projets (10h00-11h00)

Temps libre (11h00-12h00)

Sur ce temps les enfants ont un temps libre, mais selon les besoins, les animateurs peuvent mettre en place jeux et activités. A 11h20, un animateur accompagné de 3 enfants vont mettre la table dans la cantine scolaire de Tabarly. Départ et arrivée des enfants.

Repas (12h00-13h30)

Le repas est fourni par la cantine scolaire de Fitiellu (favorisant le circuit court et les aliments bio).

Temps calmes (13h30-14h15)

Les petits sont accompagnés à la sieste pour se reposer et les autres font des ateliers calmes dans la salle principale. Départ et arrivée des enfants.

Activités et projets (14h15-16h00)

Goûter (16h00-16h30)

Le goûter est fourni par le centre de loisirs.

Temps libre (16h30-18h)

Sur ce temps les enfants ont un temps libre, mais selon les besoins les animateurs peuvent mettre en place des jeux et des activités. Départ des enfants échelonné.

e. Communication avec les partenaires :

-Parents :

Les animateurs et le directeur sont présents et à l'écoute des parents lors de l'arrivée et du départ des enfants.

Les parents sont invités lors de petit spectacle ou exposition, l'annonce est faite par mail et une affiche est visible à l'entrée de l'accueil de loisirs.

-Mairie :

Un véhicule de transport 9 places peut-être prêté sur demande du directeur.

Les gymnases sont à disposition lors des vacances scolaires.

Une personne est mise à disposition pour faire le ménage dans les locaux, plusieurs fois par semaine.

-Sortie au cœur de la commune :

Piscine

Parc Bisso

Stade

Gymnase

-Autres accueils de loisirs :

Des rencontres sont organisées lors des vacances d'été avec les centres de loisirs de la communauté de communes.

1. Camps :

a. Camps (été 2023) proposés :

- Camp multi-activités.
- Camp multisports

b. Journée type :

7h30-9h30	Lever échelonné et petit-déjeuner
9h30	Départ pour les activités du matin
11h30	Préparation du repas
12h30	Repas chaud au camp ou pique-nique dans la nature puis, vaisselle et/ou temps calme
14h00	Activités de l'après-midi (goûter compris)
17h30	Retour au camp : douche et cuisine
19h00	Repas puis vaisselle
20h30	Veillée et 22h30 maximum au lit !

La vie quotidienne :

Le séjour se déroule en structures spécialisées dans l'accueil de groupes, équipées de sanitaires (WC, douche et lavabos). L'hébergement est non mixte.

Les repas sont pris en commun. Les jeunes s'occupent de la cuisine et de la vaisselle sous la responsabilité d'un des animateurs, à tour de rôle.

L'équipe d'animation est mixte et complémentaire, pour répondre au mieux à la demande des jeunes et rester à leur écoute.

Les animateurs sont toujours disponibles, de jour comme de nuit, pour assurer la sécurité physique, matérielle et affective des jeunes.

c. Objectifs des Camps :

- Offrir aux jeunes l'opportunité de vivre une aventure dans un cadre différent de celui de leur vie quotidienne (camping rural, nature environnante et activités de plein-air).
- Favoriser l'épanouissement de chacun dans le respect de l'autre et des règles de la vie en collectivité.
- Faire découvrir l'environnement aux jeunes et leur apprendre à s'en servir tout en le respectant (randonnée, jeux de piste, rallye-photos, bricolage manuel ...).
- Permettre aux jeunes d'apprendre à mieux se connaître (limites personnelles, résistance physique et endurance), grâce à des activités sportives peu ordinaires.
- Développer la citoyenneté et l'autonomie de chacun en faisant participer les jeunes, de façon collective, à toutes les tâches de la vie quotidienne en camp (cuisine, vaisselle et rangement général) et en leur laissant certaines responsabilités.
- Favoriser l'entraide, la solidarité mais aussi l'esprit de compétition, en proposant des activités et des passages d'épreuves en grand groupe et en petits groupes ; des équipes sont mises en place pour la durée du mini-camp pour permettre, entre autre, un roulement dans les tâches à accomplir.
- Faire partager cette aventure à leur famille à la fin du camp, en prenant des photos du séjour.